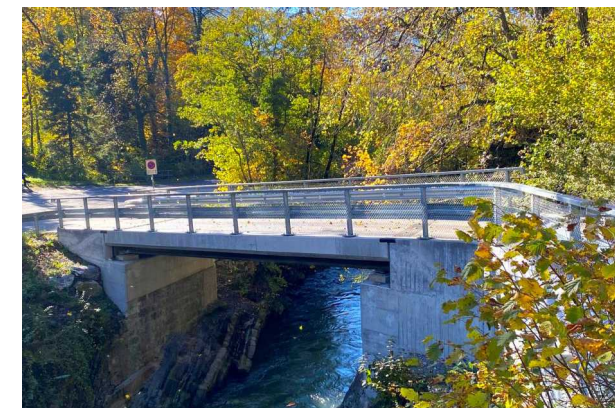


Remplacement du pont de l'usine des Farettes

Aigle (VD)



Caractéristiques techniques

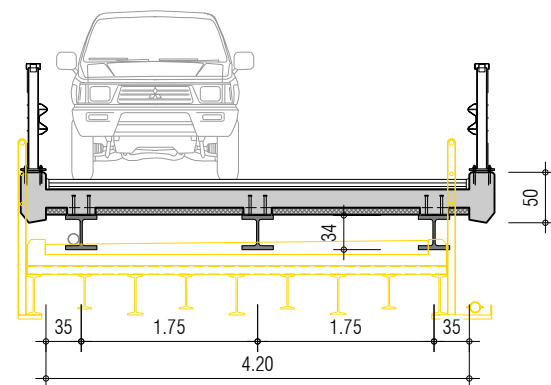
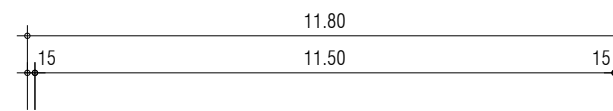
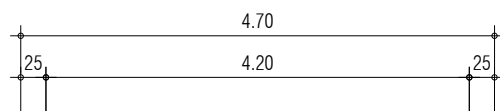
Longueur totale : 17.7 m
 Portée : 11.05 m
 Largeur : 4.7 m
 Fondations : fondations superficielles

Quantités

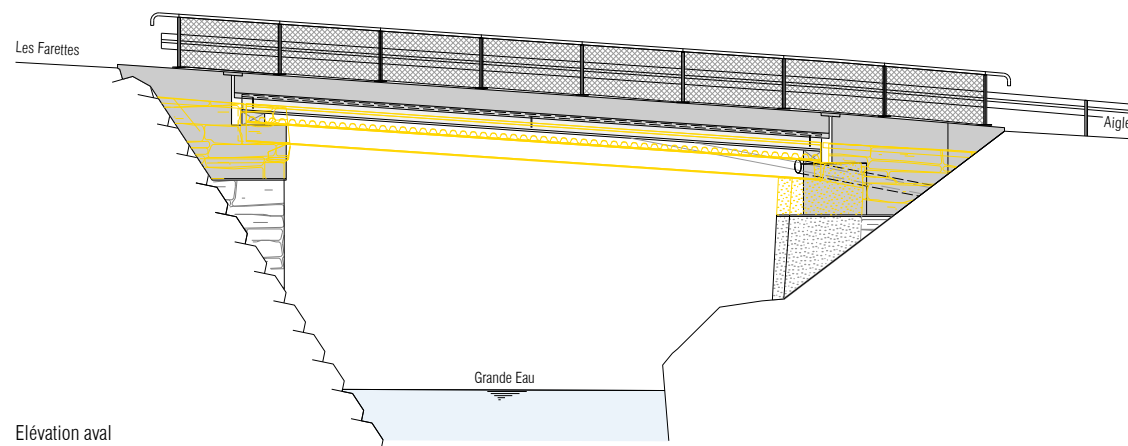
Béton armé : 94 m³
 Armature : 15 t
 Const. métallique : 10 t

Exécution

Maître de l'ouvrage : Commune d'Aigle
 Entreprise : Cuenod Payot Chablais SA
 Réalisation : 2022 - 2023
 Coûts : 480'000 CHF



Coupe transversale



Élévation aval



Le pont de l'Usine des Farettes permet le franchissement de la Grande Eau afin de garantir l'accès à la centrale électrique de la Romande Energie ainsi qu'au chemin forestier reliant les Farettes aux Fontaines-Clares.

L'inspection de l'ouvrage, réalisée en janvier 2021, révèle un état général alarmant de l'ouvrage en raison de la corrosion avec d'importantes pertes de

section des poutres métalliques maîtresses et des poutres transversales de la dalle. La sécurité structurale de l'ouvrage est ainsi compromise. Il est donc remplacé par un nouveau pont-route posé sur les culées existantes.

Le nouveau pont permet le franchissement de la Grande Eau par le trafic routier conformément aux nouvelles normes SIA.

Le nouveau pont est un pont mixte acier-béton avec une seule travée biaisée de 11.05 m de longueur. Les 3 poutres maîtresses HEM 300 en acier S355 J2N, d'un entraxe de 1.75 m, sont entretoisées et connectées à une dalle en béton armé de 25 cm d'épaisseur.

Le tablier en béton est réalisé au moyen de prédalles faisant office de coffrage, lesquelles sont scellées et étanchées sur place

Les travaux de remplacement de l'ouvrage ont été réalisés en assurant le fonctionnement de la conduite d'eau forcée enjambant la Grande Eau au droit du pont existant ainsi qu'en présence du réseau de câbles Swisscom.

